



Préfecture d'Eure et Loir

## Commune de THIVARS

### Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

N° 0100 du 24/01 2006

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n  
**R.111-3** date 09/07/90 aléa Inondation ( Eure )  
oui  non

Les documents de référence sont :

**Servitude liée à l'article R.111-3 du code de l'urbanisme**

Consultable sur Internet

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t  
date \_\_\_\_\_ effet \_\_\_\_\_  
oui  non

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

#### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité en application du décret 91-461 du 14 mai 1991 modifié relatif à la prévention du risque sismique

La commune est située dans une zone de sismicité zone Ia \_\_\_\_\_ zone Ib \_\_\_\_\_ zone II \_\_\_\_\_ zone III \_\_\_\_\_ non

pièces jointes

#### 5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

**Copie du zonage de l'atlas des zones inondables en date du 01/1997 mis à jour le 15/06/2001 ( 1 carte )**

Date d'élaboration de la présente fiche